

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

La Bibliothèque Canadienne,

OU

MISCELLANÉES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES,

ET

LITTÉRAIRES.



Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Hor. de Art. Poet.



TOME III.



M. Bibaud, Propriétaire

M. BIBAUD,

EDITEUR ET PROPRIÉTAIRE.



MONTREAL :

De l'Imprimerie de J. LANE,

1826.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME III.

JUIN, 1826.

NUMERO. I.

A l'occasion de la mise en vente du Journal intitulé, LE CANADIEN, l'automne dernier, un Anti-Canadien a adressé, sous le nom de VIN-DEX, la pièce suivante à l'Editeur du Montreal Herald.

“ Depuis plusieurs années, l'Imprimerie du Canadien a été un nid de Corbeaux pour porter nuisance à la Province, comme un nid de rats porte nuisance à une habitation, par leur dégât et leurs déprédations. Ce doit donc être un sujet de congratulation pour les loyaux sujets canadiens, (ou du Canada,) de sa majesté, d'apprendre que cette imprimerie ne leur nuira plus, qu'elle est exposée en vente; laquelle heureuse circonstance donne lieu d'espérer que toutes les imprimeries du Canada sont maintenant entre les mains des Anglais, conséquemment entre bonnes mains. Quoi que nous soyons disposés à penser de cet Ecossais-ci et de cet Irlandais-là, nous devons être persuadés qu'au fond, ces hommes doivent sentir quelques gouttes du lait de leur vieille mère encore chaudes, sinon en circulation, et que quand l'occasion s'en présentera, ils nous montreront ce qu'ils sont, (mot-à-mot, nous feront connaître comment le pays est situé;) quoique les Corbeaux de ce pays-là soient un peu crédules, (mot-à-mot, attachent leur foi sur leur manche.”)

Si un petit nombre de Canadiens pensaient comme cet Anti-Canadien, un grand nombre d'Anglais pensent autrement, c'est-à-dire, d'une manière libérale et éclairée: plusieurs, et des plus respectables, à Québec, à Montréal et ailleurs, nous ont fait l'honneur de souscrire à ce journal, et presque pas un d'eux n'a retiré sa souscription. Il est vrai que la BIBLIOTHEQUE CANADIENNE n'est pas, à proprement parler, un journal politique; mais c'est bien autant à la littérature canadienne, qu'à une politique qui ne lui conviendrait pas, qu'en veut l'écrivain en question, puisqu'il applaudit à la chute de l'ABEILLE CANADIENNE, comme à celle de tous les autres journaux en langue française, soit monarchiques, soit démocrates, comme il lui plaît de les appeler, qu'il a passés en revue, à la suite de l'extrait qu'on vient de lire. S'il n'a pu parler de la chute de la Bibliothèque Canadienne, parce qu'elle n'avait pas eu lieu, il ne nous est guère permis de douter qu'il ne la désirât, pour s'en réjouir, comme de celle des journaux canadiens qui n'existent plus. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de nous efforcer de faire en sorte que son désir soit frustré, et qu'il n'ait pas encore une fois l'occasion d'insulter aux Canadiens à tort et impunément. Nous disons à tort, car si parmi nous, la plupart des entreprises littéraires ont échoué, c'a plutôt été, pour l'ordinaire, la faute de leurs auteurs ou des circonstances, que

celle du public, comme il serait aisé de le prouver, s'il était nécessaire de le faire, et comme nous le ferons peut-être, si nous entreprenons la revue des journaux qui ont été publiés dans ce pays en langue française.

Pour revenir à la Bibliothèque Canadienne, un assez grand nombre de personnes patriotes et éclairées paraissent s'intéresser à son succès, pour nous faire espérer qu'elle se soutiendra honorablement.— Nous avons parlé dans le Tome I, du bon accueil qu'elle a eu d'abord presque partout: nous pouvons ajouter que presque tous ceux à qui nous avons adressé le Tome II, particulièrement dans les campagnes, ont accepté. Mais un certain nombre de souscripteurs ont discontinué, les uns pour des causes qui nous ont paru légitimes, les autres, pour des raisons que nous voulons respecter, du moins jusqu'à ce que nous les connaissions mieux, et la mort, l'absence, l'insolvabilité obligent toujours de rayer annuellement plusieurs noms de la liste d'abonnement.

Pour réparer ces pertes, et faire en sorte que le nombre des souscripteurs aille plutôt croissant que diminuant, nous croyons pouvoir recourir de nouveau à la bienveillance et à la recommandation des personnes qui ont à cœur le progrès des connaissances utiles et agréables parmi leurs compatriotes, en un mot, l'honneur des Canadiens, sous le rapport des sciences et des lettres.

S'il nous est permis de recommander nous-mêmes notre ouvrage, nous le ferons, en rapportant quelques unes des idées d'un honnête et respectable citoyen d'entre nos voisins des Etats-Unis.

“ On a,” dit-il, “ beaucoup discouru et beaucoup écrit sur l'utilité des journaux; mais on n'a pas parlé d'un des principaux avantages qu'on peut tirer de ces publications, celui de les faire lire par les enfans dans les écoles, ou en famille. Voulez-vous que votre enfant fasse des progrès rapides dans la lecture, &c. mettez-lui un journal entre les mains: parmi le grand nombre de matières différentes qu'il contient, il y aura sûrement quelque chose qui sera de son goût, et qui plaira à son imagination.— Un journal est le livre le moins cher qu'on puisse se procurer; car il peut tenir lieu de plusieurs livres. Loin donc que ce soit un luxe d'avoir des journaux, c'est plutôt une économie.— Encouragez les journaux, et vous encouragez les connaissances; encouragez les connaissances, et vous assurez le bien-être de la postérité. Les journaux peuvent tenir lieu d'école et de compagnie: ils ont le pouvoir de divertir et d'égayer les gens sombres et chagrins; ils peuvent servir à reprimer les extravagances et les étourderies des libertins et des débauchés; enfin ils peuvent être utiles à toutes sortes de personnes, quelques soient leur caractère, leur état et leur rang.”

Dans ce pays, un journal comme la Bibliothèque Canadienne fournit encore l'occasion de publier, et conséquemment de conserver, diverses productions qui, autrement, pourraient être perdues pour le public.

HISTOIRE DU CANADA.

DEUX jours après, M. de Montmagny répondit aux propositions des Iroquois. L'assemblée fut aussi nombreuse que la première fois, et le gouverneur fit autant de présens qu'il avait reçu de colliers. Ce fut Couture qui porta la parole: il parla en iroquois, mais sans gesticuler, sans s'interrompre, et avec une gravité qui contrastait parfaitement avec l'agitation de l'orateur sauvage, mais qui convenait à celui dont il était l'interprète.

Quand il eut fini, PIESKARET, chef algonquin, un des plus braves hommes d'entre les sauvages, se leva, fit son présent, et dit: "Voici une pierre que je mets sur la sépulture de ceux qui sont morts pendant la guerre, afin qu'aucun guerrier n'aille remuer leurs os, ni ne songe à les venger."

NE'GAMABAT, chef des Montagnais, présenta ensuite une peau d'élan, en disant que c'était pour faire des chaussures aux députés iroquois, de peur qu'ils ne se blessassent les pieds en s'en retournant chez eux. Les autres tribus ne parlèrent point, apparemment, remarque l'historien, parce qu'elles n'avaient dans l'assemblée ni chefs ni orateurs. La séance fut terminée par trois coups de canon, que le gouverneur fit tirer, en faisant dire aux sauvages que c'était pour porter en tous lieux la nouvelle de la paix. Ce fut le supérieur des jésuites qui, cette fois, se chargea des frais du régal.

Le lendemain, les députés iroquois se remirent en route pour leur pays. Deux Français, deux Algonquins et deux Hurons s'embarquèrent avec eux, et trois Iroquois demeurèrent en otage dans la colonie.

L'hiver suivant, on vit ce qu'on n'avait point encore vu en Canada, depuis l'arrivée des Français, les Iroquois, les Hurons et les Algonquins chasser ensemble, aussi paisiblement que s'ils eussent été de la même nation. Cependant, on commençait à peine à jouir des douceurs de la paix, que la guerre fut sur le point de se rallumer. Trois sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur bourgade, furent massacrés: un autre, qui faisait voyage avec sa femme, fut attaqué et blessé dangereusement, et sa femme eut la chevelure enlevée. Tous les soupçons tombèrent d'abord sur les Iroquois, mais on reconnut, peu de tems après, que les assassins étaient des Sokokis, lesquels étant mal avec les Algonquins, avaient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, et n'en ayant pu venir à bout, cherchaient tous les moyens de la rompre.

Ces accidens n'eurent point de suite; au contraire, le traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux députés, qui étaient

venus plurer les PP. Masse et de Noue, morts tous deux durant l'hiver, le premier à Québec, et le second dans un bois, où il s'était égaré, entre les Trois-Rivières et le fort de Richelieu. Néanmoins, comme on n'avait négocié directement qu'avec le canton d'Agnier, ces députés donnèrent avis au gouverneur de se tenir en garde contre les autres, jusqu'à ce qu'ils eussent été compris nommément dans le traité.

M. de Montmagny fit partir le sieur BOURDON, un des principaux habitans de Québec, avec deux Algonquins, dans un canot chargé de présens pour les Iroquois. Ils s'embarquèrent le 16 Mai (1646) accompagnés du P. Jogues, et ils arrivèrent le 5 Juin à la première bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonstrations d'amitié. Il paraît pourtant que l'ambassade eut peu de réussite; car bientôt les hostilités recommencèrent entre les Hurons et ceux des cantons iroquois qui n'avaient pas été compris dans le traité. Quant au P. Jogues, après être redescendu dans la colonie, pour rendre compte au gouverneur général de l'état des affaires chez les Agniers, il ne retourna vers ces barbares, dans l'automne de la même année que pour trouver ce qu'il désirait peut-être, du moins ce qu'il paraissait ne pas fuir, des tourmens et la mort. Un jeune homme, du nom de LALANDE, qui avait accompagné le religieux, partagea son sort.

Pour bien entendre ceci, et ce qu'on lira dans la suite, peut-être est-il nécessaire de dire ici un mot du pays des Iroquois. Au tems dont nous parlons, ce pays s'étendait entre les 41 et 44 degrés de latitude, ayant dans la direction du nord au sud, ou plutôt de l'orient d'été au couchant d'hiver, une quarantaine de lieues d'étendue, depuis la source de la petite rivière appelée alors des Agniers, jusqu'à l'Ohio, et 70 ou 80 lieues de l'Est à l'Ouest, depuis le lac du St. Sacrement jusqu'à la rivière de Niagara. Il était baigné en partie par le fleuve St. Laurent, le lac Ontario et le lac Érié, et arrosé par plusieurs rivières. Le terroir y était généralement fertile, et il était abondant en fruits et en gibier.

Les habitans de ce pays, qui se nommaient dans leur langue, *Agononsionni*, c'est à dire faiseurs de cabanes, parce, qu'en effet ils en bâtissaient de plus solides que les autres sauvages, et auxquels les premiers colons français donnèrent le nom d'Iroquois, des mots, *iro* ou *éro*, j'ai dit, par lequel ils leur entendaient finir toutes leurs harangues, et *koué*, qui, selon qu'il est prononcé brièvement ou longuement, est un cri ou de joie ou de tristesse; les habitans de ce pays, disons-nous, étaient partagés en cinq tribus, ou cantons, savoir en allant, à peu près, de l'Est à l'Ouest, *Agniers*, *Onneyouth*, *Onnontagué*, *Goyongouin*, et *Tsonnonthouan** Quoique ces cinq

* Les Hollandais et les Anglais, ou leurs descendants en Amérique, ont donné à ces cinq cantons des noms un peu différens, les appelant dans l'ordre énoncé, *Mohawk*, *Oneida*, *Onondaga*, *Cayuga*, et *Seneca*.

tribus formassent, par leur confédération, un seul corps de nation, elles jouissaient néanmoins individuellement d'une espèce d'indépendance nationale, soit pour la guerre, soit pour la paix.— Dans tout ce que nous avons vu jusqu'ici, ce sont presque les seuls Agniers qui ont fait la guerre aux Français et à leurs alliés; c'est aussi avec eux seuls, comme on vient de le voir, que la paix avait été conclue.

Pour revenir aux hostilités dont nous venons de parler, ce furent les Iroquois qui furent les agresseurs; mais la guerre ne consista d'abord qu'en quelques coups de surprise, où il y eut quelques hommes de tués de part et d'autre. Mais après le meurtre du P. Jogues, qui était en même tems une violation du droit des gens, les Agniers prévoyant bien qu'on les inquiéterait, se joignirent aux autres cantons, ne ménagèrent plus rien, et se portèrent à toutes sortes d'excès contre les Hurons et les Algonquins, et surtout contre ceux d'entr'eux qui avaient embrassé le christianisme.

Dans le même tems que les Iroquois repoussaient la religion chrétienne, en massacrant ceux qui la prêchaient ou la pratiquaient, les tribus de l'Acadie et de la côte orientale du Canada, envoyaient des députés à Québec, pour demander des missionnaires. Ces députés furent bien reçus, et le P. Gabriel DREUILLETES partit avec eux, vers la fin d'Août 1646. Il trouva, sur les bords du Kinibéqui et à Pântagoët, des capucins qui servaient d'aumôniers aux Français établis sur cette côte et sur celle de l'Acadie, ainsi qu'à ceux que le commerce y attirait. Le P. Dreuilletes trouva chez ces religieux un bon accueil et les secours dont il pouvait avoir besoin. Il parcourut les différentes bourgades de la contrée, et revint à Québec, le printems suivant. Sur son rapport, on prit la résolution de faire pour ces pays ce qu'on avait fait pour celui des Hurons, c'est à dire d'y établir des missions sédentaires.

Sur ces entrefaites, le chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre son gouvernement à M. d'AILLEBOUT, qui commandait depuis quelque tems aux Trois-Rivières, et de repasser en France. La désobéissance du commandeur de POINCI, dit Charlevoix, gouverneur général des Iles de l'Amérique, lequel avait refusé de recevoir le successeur que le Roi lui avait envoyé, s'était maintenu dans son poste malgré la cour, et donnait l'exemple d'une rébellion que quelques gouverneurs particuliers commençaient à imiter, avait fait prendre au conseil de sa Majesté la résolution de ne pas laisser désormais les gouverneurs des colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoutumassent à regarder comme leur domaine un pays où ils auraient été trop longtems les maîtres. Le chevalier de Montmagny, continue le même historien, avait pris à tâche de se modeler sur son prédécesseur, et s'était borné à suivre, autant qu'il en avait été le maître, le plan

que M. de Champlain avait tracé dans ses mémoires; et il est certain que si la Compagnie du Canada l'avait secondé, il aurait mis cette colonie sur un très-bon pied, et qu'on devait lui savoir gré de l'avoir soutenue, comme il avait fait, avec si peu de forces.— Il fit d'ailleurs paraître en toute occasion, tant de sagesse, de désintéressement, de probité et de religion; il s'épargna si peu, quand il fut question de réprimer l'insolence des Iroquois, et il sut si bien conserver sa dignité dans les conjonctures les plus délicates, qu'il se fit également chérir et respecter des Français et des sauvages, et que la cour même le proposa longtems aux gouverneurs des nouvelles colonies, comme un modèle qu'ils ne pouvaient trop étudier.

Son successeur était un homme de bien, qui avait commandé à Montréal, en l'absence de M. Maisonneuve, et qui était passé de là au gouvernement des Trois-Rivières. Il connaissait parfaitement le Canada, il n'en ignorait pas les besoins, et il ne négligea rien de ce qui dépendait de lui pour y pourvoir; mais comme il ne fut pas mieux secondé que ceux qui l'avaient précédé, la Nouvelle France continua d'essuyer sous son gouvernement des malheurs qu'on ne saurait lui imputer sans injustice.

Québec et les autres habitations étaient assez tranquilles, et les sauvages domiciliés parmi les Français, ou qui venaient trafiquer avec eux, profitaient de ce calme. Le nombre des habitans de Sylleri allait toujours croissant. Il parut même y avoir cette année, 1648, quelque lueur d'espérance que les Hurons et les Iroquois se rapprocheraient. Les *Andastes* ou *Andastoez*, comme les appelle Charlevoix, peuple alors puissant et belliqueux, avaient envoyé offrir du secours aux premiers, qui, dans le même tems remportèrent quelques avantages assez considérables sur leurs ennemis. L'occasion était belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité qu'ils avaient eue autrefois; mais ils ne voulurent en profiter que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix; et parce qu'ils n'avaient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui étaient de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi et des artifices de leurs ennemis. Tandis qu'ils s'amusaient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers et les Tsonnonthouans tombèrent à l'improviste sur deux grands partis de chasse de la bourgade de *St Ignace*, et les défirent entièrement. Peu après, les Agniers surprirent la bourgade de *St. Joseph*, lorsque presque tous les jeunes gens en étaient absents, et y massacrèrent tous ceux qui ne furent pas assez vigoureux ou assez prompts pour trouver leur salut dans la fuite. Le P. Antoine Daniel, missionnaire résident, fut enveloppé dans le massacre. Les barbares n'osèrent d'abord l'attaquer que de loin, à coups de flèches: mais enfin un des plus résolus s'approcha, et lui perça la poitrine d'une espèce de pertuisane. Dès qu'il fut mort, ils se jettèrent sur lui comme des furieux, le dépouillèrent, et commirent

mille indignités sur son cadavre déchiré et sanglant. Sept cent personnes périrent dans ce désastre. Ceux qui purent se sauver, ou qui étaient absents, se réfugièrent à la bourgade de *St. Marie*, qui était comme la métropole de tout le pays.

A peu près dans la même tems que ceci se passait chez les Hurons, on vit arriver à Québec, non sans quelque étonnement, un envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de proposer une alliance perpétuelle entre les deux colonies, indépendamment de toutes les ruptures qui pourraient subvenir entre les deux couronnes. M. d'Aillebout trouva la proposition avantageuse, et de l'avis de son conseil, il députa à Boston le P. Dreuilletes, en qualité de plénipotentiaire, pour conclure et signer le traité; mais à la condition que les Anglais se joindraient aux Français pour faire la guerre aux Iroquois. Plus tard, ce gouverneur joignit le sieur Jean GODEFROY, un de ses conseillers, au P. Dreuilletes, pour conduire la négociation; mais il y a apparence que la condition de faire la guerre aux Iroquois la fit rompre; et en effet, remarque l'historien, c'était exiger beaucoup des Anglais, assez éloignés des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre, et uniquement occupés de leur commerce et de la culture des terres. Ce qui est certain, c'est que l'alliance ne se fit point, du moins sur le pied qu'elle avait été proposée.

Les Iroquois ne laissèrent pas longtems leurs voisins en paix. Le 16 Mars 1649, un parti de mille guerriers tomba brusquement, avant le jour, sur la bourgade de *St. Ignace*. Cette bourgade était assez bien fortifiée; mais il ne s'y trouvait alors que quatre cent personnes, et on n'y faisait point de garde. Aussi les assaillans n'eurent-ils d'autre peine que celle de mettre le feu aux palissades, et d'égorger des gens dont les uns étaient endormis et les autres n'eurent pas le tems de se reconnaître. Trois hommes seulement se sauvèrent, et allèrent donner l'alarme à la bourgade de *St. Louis*, qui n'était pas éloignée.

Aussitôt les femmes et les enfans se sauvèrent dans les bois, et il ne resta dans la place que quatrevingts hommes bien résolus de se défendre jusqu'à la mort. Ils repoussèrent en effet les assaillans jusqu'à deux fois; mais les plus braves des assiégés ayant été tués, les Iroquois pénétrèrent dans la place par un endroit faible de la palissade, et tous les Hurons furent tués ou pris. Les PP. Brébeuf et Gabriel Lallemant, qu'ils avaient avec eux, furent du nombre des derniers.

Les vainqueurs reprirent le chemin de *St. Ignace*, où ils avaient laissé leurs provisions. Mais, comme au bruit de ces deux attaques, plusieurs guerriers hurons étaient accourus, le jour suivant se passa en une suite de combats, surtout auprès de *St. Marie*, qui n'était qu'à une lieue de là. Cette bourgade était fort peuplée; plusieurs Français y demeuraient avec les missionnaires, et on y avait toujours fait une assez bonne garde. Deux cents Iro-

quois ne laissèrent pas de s'en approcher, pour voir quelle contenance on y faisait; mais s'étant trop avancés, ils tombèrent dans une *ambuscade*. Il y en eut un grand nombre de tués; plusieurs furent pris, et les autres furent poursuivis jusqu'à St. Louis, où le gros du parti s'était cantonné. Les Hurons, qui l'ignoraient, furent surpris à leur tour: ils se virent sept ou huit cents hommes sur les bras, sans nul moyen d'échapper. Ils ne perdirent pourtant pas courage; on se battit tout le jour, et malgré l'inégalité du nombre, l'avantage fut longtemps du côté des Hurons. Mais enfin, réduits à une poignée d'hommes, la plupart blessés, ils furent tous faits prisonniers. La consternation fut grande à Ste. Marie, quand on y apprit leur défaite. On y craignit même de ne pouvoir soutenir l'assaut, si l'ennemi le tentait, et tout le jour suivant se passa dans de cruelles alarmes, d'autant plus que les Iroquois s'étaient déjà rapprochés. Mais le lendemain matin, on eut le plaisir d'apprendre qu'ils s'étaient retirés. Quant aux P.P. Brébeuf et Lallemand, ils avaient déjà expiré, à St. Louis, dans des tourmens dont le récit ferait frémir d'horreur. Le premier était oncle du traducteur de la *Pharsale* de LUCAIN.

Après de si rudes échecs, les Hurons désespérèrent absolument de se pouvoir soutenir, et en moins de huit jours, toutes les bourgades des environs de Ste. Marie se trouvèrent désertes. Il ne resta de la plupart que la place qu'elles avaient occupée, les habitans y ayant mis le feu, en se retirant, les uns dans les forêts, les autres chez les peuples voisins. Comme ceux qui restaient à Ste. Marie n'osaient sortir, parce qu'ils ne doutaient point que les Iroquois ne tinsent la campagne, la famine se fit bientôt sentir parmi eux, et il n'y avait pas d'apparence qu'on y pût remédier de long tems. C'est ce qui fit naître aux missionnaires la pensée de réunir les restes dispersés de la nation huronne dans quelque lieu assez éloigné, pour qu'ils n'eussent pas à craindre d'y être inquiétés par des ennemis auxquels ils n'étaient plus en état de résister. Ils proposèrent l'île appelée *Manitoualin*, dans la partie septentrionale du lac Huron, laquelle a environ quarante lieues de longueur sur une largeur peu considérable. Les côtes en étaient poissonneuses, le terrain bon en plusieurs endroits, et comme elle n'était pas habitée, on y voyait une quantité prodigieuse de bêtes fauves. Malgré tous ces avantages, la proposition des missionnaires fut mal reçue: les Hurons ne pouvaient consentir à abandonner leur pays, quoiqu'ils n'eussent pas le courage de le défendre, et il fallut que les missionnaires les suivissent à l'île *St. Joseph*, qui est très peu éloignée du continent qu'ils avaient habité.

La transmigration se fit le 25 Mai, et en très peu de tems, il se forma dans cette petite île une bourgade d'une centaine de cabannes, les unes de huit, les autres de dix feux, sans compter un grand nombre de familles, qui se répandirent aux environs, et le long de la côte, pour la commodité de la pêche et de la chasse.—

Mais comme on n'avait presque rien semé, et que les produits de la chasse et de la pêche furent bientôt épuisés, on n'était pas encore bien avancé dans l'automne, que les vivres commencèrent à manquer. Peu après, on se trouva réduit à une telle extrémité, que des mères mangèrent les corps de leurs enfans morts sur leur sein faute de nourriture; et que des enfans ne firent aucune difficulté de déterrer les cadavres de leurs parens pour s'en repaître. Une famine qui produisait de si funestes effets ne pouvait manquer de causer de grandes maladies: il en survint en effet, qui firent d'autant plus de ravages qu'elles étaient contagieuses, et que les sauvages ne savent pas se gêner assez pour se garantir de la contagion.
(*A continuer.*)

RELATION des AVENTURES de M. DE BOUCHERVILLE, à son retour des Scioux, en 1728 et 1729, suivie d'Observations sur les mœurs, coutumes, &c. de ces Sauvages. Pp. 32, 4to, manuscrit.

IL y a longtems que l'on a fait aux Canadiens le reproche de ne point écrire sur leur pays: ce qu'ils savent aussi le moins, c'est leur propre histoire, quoique sans doute ce soit celle qui devrait piquer davantage leur curiosité. Il y a plus; c'est que cette espèce d'apathie s'est fait sentir quelquefois, au moins pendant longtems, relativement à la plupart des productions dans lesquelles on a discuté les sujets les plus intéressants pour le pays. Elles étaient trop souvent l'objet de l'indifférence de ceux qui devraient, ce semble, par leurs lumières, être les plus capables de les apprécier, et qui se contentaient de *blâmer sans travailler à mieux faire*.

On pourrait nous faire un reproche également mérité: c'est celui de ne pas travailler à conserver le souvenir de beaucoup d'anciens monumens de ce genre. Nous en avons laissé tomber plusieurs dans l'oubli; d'autres sont périés sans retour. Les anciens Canadiens écrivaient beaucoup plus qu'on ne paraît généralement le penser aujourd'hui. Ce n'était pas seulement dans les Missions ou dans les Communautés, que l'on tenait des journaux de ce qui se passait dans le pays, ou des aventures qui accompagnaient les voyages d'alors: beaucoup de particuliers en faisaient autant; et dans presque toutes les familles qui avaient de l'aisance et quelque éducation, on trouvait des *manuscrits* de cette espèce, dont la publication aurait pu devenir très utile. Celui qui consigne ici ce fait, a vu lui-même, dans sa jeunesse, plusieurs de ces espèces de Mémoires dans lesquels on aurait trouvé des renseignemens précieux, relatifs à l'état du pays à différentes époques qui se rapprochent plus ou moins de celle de son établissement, et qui sont probablement perdus pour toujours. Il a cru devoir mettre aujourd'hui ces réflexions, en envoyant à Mr. BIBAUD un Voyage ma-

nuscrit, d'un ancien Canadien, qui lui est tombé sous la main, et qu'il a copié dans le tems, tel qu'il lui est parvenu, avec les lacunes qui s'y trouvent.

Les Aventures en elles-mêmes ne sont pas d'un intérêt bien vif; mais cette production aura l'avantage de faire connaître quelque chose des relations de cette colonie, il y a à peu près un siècle, et des mœurs des sauvages d'alors.

Si Mr. Bibaud, qui a le mérite d'avoir commencé un journal si propre à arracher à l'oubli des renseignemens de cette nature, et dont l'utilité peut bien vite se faire sentir davantage, veut bien donner place dans sa *Bibliothèque*, à ce petit morceau d'antiquité canadienne, celui qui le lui adresse se propose de le faire suivre d'*Extraits* d'autres *Journaux* plus amples, écrits aussi par des Canadiens, dans les mêmes parties de l'Amérique du Nord, à des époques plus rapprochées de celle où nous vivons, et dans lesquels on trouvera des détails curieux sur le commerce, l'histoire naturelle et les sauvages eux-mêmes de ces endroits.

On terminera, en faisant observer que dans les discours rapportés des sauvages par Mr. DE BOUCHERVILLE, comme dans leurs mœurs, on trouvera beaucoup de traits analogues à ceux des tableaux qu'HOMERE nous a tracés des Grecs du tems de la guerre de Troie. Ces termes de comparaison ne sont pas, sans doute, la partie la moins curieuse des relations de ceux qui ont vu de près les anciens peuples de cette partie du Nouveau Monde; et, à ce titre seul, celle-ci paraît digne de l'attention et de l'accueil favorable du public.

L'auteur de cette RELATION était le petit-fils de M. Pierre BOUCHER, ancien Gouverneur des Trois-Rivières, et l'un des premiers habitans de cette colonie, y ayant été amené à l'âge de 13 ans, par son père, (en 1635), comme il le dit dans des *Mémoires* laissés par lui. Né en 1622, M. Boucher est mort en Canada en 1717, à l'âge avancé de 95 ans. Ses services dans la colonie, surtout sa défense des Trois-Rivières, lui valurent des lettres de noblesse.— Il laissa 15 enfans, dont neuf garçons et six filles. On a de lui une *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*. Petit in-douze, à Paris, chez Florentin Lambert, Rue St.-Jacques, à l'image St.-Paul, 1664. "Notice fort fidèle du Canada", a dit le P. Charlevoix. Pour revenir à l'auteur de la présente *Relation*, il est l'auteur des Messieurs DE BOUCHERVILLE actuels.

"Après le mauvais succès de l'entreprise contre les *Renards*, M. DE LIGNERIS dépêcha sept Français et deux *Folles-avoines*, pour me donner avis de tout ce qui s'était passé; afin que je prisse de justes mesures pour notre sûreté, et que j'engageasse les *Sciour* à refuser leur protection aux *Renards*.

"Le 9 Septembre, (1728,) deux jours après l'arrivée des sept

Français, je fis partir six de nos gens pour conduire chez les Scioux, au *Sault St. Antoine*, deux Folles-avoines, qui s'étaient faits les guides des députés de M. De Ligneris, et qui étaient chargés de la part de tous les sauvages d'en bas, d'exhorter les Scioux à se déclarer contre les Renards, ou du moins à leur refuser un asile en leurs terres.

“ Ces députés revinrent au Fort; quelques jours après, assez mécontents de leur négociation. Les Scioux, après avoir reçu leurs présens, et les avoir amusés par de belles promesses, laissèrent bientôt entrevoir qu'ils avaient le cœur *renard*: néanmoins, *Ouacautape'* les vint reconduire, et m'assura que jamais les Renards n'obtiendraient une retraite chez les Scioux.

“ Mais voyant qu'on ne pouvait sagement se fier à ces peuples volages, j'assemblai, le 18 Septembre, tous nos Français, pour prendre une dernière résolution. Tous convinrent que le poste n'était plus tenable; que les vivres qui nous restaient ne pouvaient suffire à notre subsistance, jusqu'à l'arrivée des convois; que les Renards fugitifs auraient recours à leurs ruses ordinaires pour nous débaucher nos alliés, et que, pour obéir à l'ordre de M. De Ligneris, qui nous défendait de nous exposer mal-à-propos, en gardant un poste si mal assuré, le mieux était de partir au plutôt, et de profiter de l'embarras de nos ennemis. Après cette décision, on se retire, et chacun prend des mesures pour le départ.

“ Le lendemain, plusieurs vinrent me dire qu'ils avaient changé de sentiment, et qu'ils ne trouveraient pas ailleurs le débit de leurs effets. J'eus beau leur représenter que le service du roi et le bien de la colonie devaient l'emporter sur l'intérêt, leur parti était pris, et je fus obligé de partir sans eux.

“ Nous prîmes trois canots, et nous partîmes le 3 Octobre, au nombre de douze, entre lesquels étaient le R. P. *GUIGNAS* et les *MM. MONBRUN*. Quoique les eaux du Mississipi fussent basses, nous crûmes devoir tenter cette voie pour aller aux *Illinois*, et de là à Montréal.

“ A peine fûmes-nous rendus vis-à-vis l'*Ouisconsin*, que nous découvrîmes des traces d'un parti *Renard*; et après trois jours de marche, nous trouvâmes leurs canots, qu'ils avaient laissés à la rivière des *Ayous*, pour marcher plus librement dans la profondeur des terres voisines.

“ Le 12 Octobre, assez près de la rivière des *Kikapous*, nous trouvâmes d'autres cabannages, des vestiges d'hommes, de femmes et d'enfans; et le 15, quantité de bêtes qui, courant le long du rivage, semblaient fuir des chasseurs. De grands feux allumés, et le bruit de quelques coups de fusils, me firent juger que l'ennemi n'était pas loin. Je crus devoir, pour plus grande sûreté, marcher la nuit; mais les eaux étant fort basses, nos canots d'écorce étaient à chaque moment en danger de se briser.

“ Le 16, à huit heures du matin, des *Kikapous* nous ayant découverts, quittèrent leurs pirogues, et coururent au village situé sur une petite rivière, à trois lieues du Mississippi. A peine fûmes-nous auprès de l'embouchure de cette petite rivière, que nous vîmes venir par terre et en canot, quantité de sauvages qui semblaient vouloir nous barrer le chemin. Aussitôt nous chargeâmes nos vingt-cinq fusils, résolus de nous bien défendre. Ils nous crièrent de loin: “ Que craignez-vous, mes frères? Les Renards sont loin d'ici. Nous sommes *Kikapous* et *Mascoutins*, et nous n'avons aucun mauvais dessein.” J'envoyai deux Français et l'interprète, à qui ils dirent, que leur village n'était qu'à trois lieues de nous; qu'ils manquaient de tout; qu'ils seraient ravis de nous posséder un jour ou deux, et de traiter avec nous. Mais voyant que malgré leurs belles promesses, nous nous mettions en devoir de passer outre, ils nous investirent avec leurs 25 pirogues, criant de toutes leurs forces: “ Français, ne résistez point: c'est sans aucun mauvais dessein que nous vous arrêtons.” En même tems, ils entrent en foule dans nos canots, quoique les chefs criassent: “ Doucement, jeunesse.” Ils nous traînent à leur village, où nous crûmes que la plus grande grâce que nous pussions attendre serait d'être dévalisés. Bien loin néanmoins de nous ôter nos armes, ils nous invitèrent, en arrivant, à saluer le fort par une décharge de mousquéterie, ce que nous fîmes d'assez bonne grâce. Ensuite ils tinrent conseil, et ils conclurent à nous loger dans la cabanne d'OUIKOUBA, dont les parens venaient d'être tués par les Français joints aux Illinois. On porta dans cette cabanne tout notre bagage; on plaça le P. Guignas sur une natte et sur une belle peau d'ours; on me prépara une place également honorable vis-à-vis ce R. Père; on nous régala de chevreuil. Nous ne manquâmes pas de compagnie toute la nuit, la curiosité attirant plusieurs de ces barbares qui n'avaient pas encore vu de Français. On alla chercher Ouiskouba et plusieurs chefs qui chassaient aux environs.

Le lendemain, les anciens entrèrent chez nous, et ils parlèrent ainsi au P. Guignas: “ Vous autres, *Robes-noires*, vous maintenez autrefois la paix entre les nations; mais vous avez bien changé. L'on a vu, depuis peu, un de vos camarades se faire chef de parti contre nous, et nous faire une guerre sanglante.” Ces anciens parlaient du P. DUMAS, aumonier de l'armée de M. DESLIETTES.

“ Le P. Guignas répondit: “ Vous connaissez mal les *Robes-noires*; ce n'est pas leur coutume de combattre et d'ensanglanter leurs mains. Ils ne suivent l'armée que pour soulager les malades et pour assister les mourans.”

“ La querelle aurait duré plus longtems, si les jeunes gens, plus sages en cela que les anciens, ne leur eussent imposé silence.— “ Taisez-vous, vieux babillards, leur dirent-ils: ces Français n'ont-

ils pas déjà assez de chagrin; et vous convient-il d'ajouter affliction sur affliction?" Ces paroles suspendirent pour un tems les invectives; mais le P. Guignas ayant commencé à lire son bréviaire, les rubriques marquées en rouge occasionnèrent une nouvelle querelle d'Allemands. " Ces taches de sang, se disaient-ils les uns aux autres, nous avertissent de nous défier de cet homme dangereux." Pour apaiser ces esprits soupçonneux, le Père ferma son livre quelque jours, et nous eûmes un intervalle de repos.

" Sept jours après cette première algarade, un chef harangua en faveur de Père, et dit: " A quoi pensez-vous, mes frères, et pourquoi interdire à la Robe-noire ses prières accoutumées? Ne savez-vous pas que chez toutes les nations, ces Pères ont pleine liberté de prier à leur manière?" Ce discours fut applaudi, et le Père obtint la permission de lire publiquement son livre à lettres rouges.

" Le même jour, Ouiskouba revint de la chasse, et il nous parla ainsi: " Mon père, la Robe-noire, et toi, mon père, chef français, je viens d'apprendre qu'on vous a mis dans ma cabanne, et qu'on m'a déclaré maître de votre sort, pour me dédommager de la perte de ma femme et de mes enfans, que les Français joints aux Illinois viennent de m'enlever. Ne craignez rien; j'ai le cœur bien fait. Notre père Ononthio, que j'ai vu, il y a deux ans, m'a donné de l'esprit. Son bras gouverne mes pensées et mes actions. Comptez sur ma parole; il ne vous arrivera rien de fâcheux."

" Nous le merciâmes, en lui présentant une brassée de tabac; et nous lui prîmes que tout le bien qu'il nous ferait lui serait rendu au centuple.

" *La Robe-blanche*, fameux orateur, vint le lendemain me rendre visite. " Ton visage," lui dis-je, " ne m'est point inconnu. Ne t'ai-je pas vu au Détroit, du tems de M. DE LAMOTTE? On te regardait alors comme un homme d'esprit, et je suis ravi de te voir." Ce sauvage, charmé de mon compliment et du tabac que je lui donnai, me témoigna la peine que lui causait notre détention: il me conseilla *d'avoir de l'esprit*, c'est-à-dire de me tirer habilement d'affaire, en donnant des présens aux jeunes gens.

" CHAOU'NON, homme accrédité et surtout respecté des jeunes Kikapous, me fit aussi de grandes offres de service; et je l'engageai dans mes intérêts par de grandes promesses. Tout étant ainsi disposé, et les chefs s'étant tous réunis au village, je fis assembler le conseil."

La suite au Numéro prochain.

LE LANGAGE DES FLEURS.

JUN.

*Fraises—Bonté parfaite.** Un de nos plus illustres écrivains conçut le projet d'écrire une histoire générale de la nature, à l'imitation des anciens et de plusieurs modernes. Un fraisier, qui par hasard avait crû sur sa fenêtre, le détourna de ce vaste dessein; il observa ce fraisier, et il y découvrit tant de merveilles, qu'il vit bien que l'étude d'une seule plante et de ses habitans suffisait pour remplir la vie de plusieurs savans. Il quitta donc son projet, et renonça à donner un titre ambitieux à son ouvrage, qu'il se contenta d'appeler modestement *Etudes de la nature*. C'est dans ce livre, digne de PLINE et de PLATON, qu'il faut prendre le goût de l'observation, celui de la bonne littérature, et c'est là surtout qu'il faut lire l'histoire du fraisier. Cette humble plante se plaît dans nos bois, et couvre les lisières des ses fruits délicieux qui appartiennent à tous ceux qui veulent les cueillir. C'est un don charmant que la nature a soustrait au droit exclusif de la propriété, et qu'elle se plaît à rendre commun à tous ses enfans. Les fleurs du fraisier forment de jolis bouquets; mais quelle est la main barbare qui voudrait, en les cueillant, dérober leurs fruits à l'avenir?—C'est surtout au milieu des glaciers des Alpes qu'on aime à retrouver ces fruits de toutes les saisons. Lorsque le voyageur, brulé du soleil, accablé de fatigue, sur ces rochers aussi vieux que le monde, au milieu de ces forêts de mélèles à moitié renversés par des avalanches, cherche vainement une cabanne pour se reposer, une fontaine pour se rafraîchir, il voit tout à coup sortir, du milieu des rochers, des troupes de jeunes filles qui s'avancent vers lui avec des corbeilles de fraises parfumées; elles apparaissent sur toutes les hauteurs, au fond de tous les précipices. Il semble que chaque rocher, chaque arbre, soit gardé par une de ces nymphes que le TASSE plaçait à la porte du jardin d'Armide. Aussi séduisantes et moins dangereuses, les jeunes paysannes de la Suisse, en offrant leurs charmantes corbeilles au voyageur, loin d'arrêter ses pas, lui donnent des forces pour s'éloigner d'elles.

Le savant LINNÉE fut guéri de fréquentes attaques de goutte par l'usage des fraises. Souvent ce fruit a rendu la santé à des malades abandonnés de tous les médecins. On en compose mille délicieux sorbets; ils font les délices des meilleures tables, et tout le luxe des champêtres repas. Partout ces baies charmantes, qui le disputent en fraîcheur et en parfum au bouton de la plus belle des fleurs, flattent la vue, le goût et l'odorat. Cependant il y a des êtres assez disgraciés pour haïr les fraises et s'évañouir à la

* Dans ce pays, le fraisier fleurit au mois de Mai, mais ses fruits ne sont ordinairement mûrs qu'au mois de Juin

vue d'une rose. Faut-il s'en étonner, puisqu'on voit de certaines personnes pâlir au récit d'une belle action, comme si l'inspiration de la vertu leur était un reproche. Heureusement ces tristes exceptions n'ôteht rien au charme de la vertu, ni à la bonté parfaite du plus charmant des fruits.

Sur les roses.—Qui jamais a su chanter et n'a pas chanté la rose? Les poètes n'ont pu exagérer sa beauté ni parfaire son éloge: ils l'ont appelée, avec justice, fille du ciel, ornement de la terre, gloire du printems; mais quelle expression a jamais rendu les charmes de cette fleur, son ensemble voluptueux et sa grâce divine? Quand elle sent'ouvre, l'œil suit avec délices ses harmonieux contours. Mais comment décrire les portions sphériques qui la composent, les teintes séduisantes qui la colorent, le doux parfum qu'elle exhale? Voyez-la au printems s'élever mollement sur son élégant feuillage, environnée de ses nombreux boutons; on dirait que la reine des fleurs se joue avec l'air qui l'agite, qu'elle se pare des gouttes de la rosée qui la baignent, qu'elle sourit aux rayons du soleil qui l'entr'ouvrent: on dirait que la nature s'est épuisée pour lui procurer à l'envie la fraîcheur, la beauté des formes, le parfum, l'éclat et la grâce. La rose embellit toute la terre: elle est la plus commune des fleurs. Le jour où sa beauté s'accomplit, on la voit mourir; mais chaque printems nous la rend fraîche et nouvelle. Les poètes ont eu beau la chanter, ils n'ont point veilli son éloge, et son nom seul rajeunit leurs ouvrages.—Emblème de tous les âges, interprète de tous nos sentimens, la rose se mêle à nos fêtes, à nos joies, à nos douleurs. L'aimable gaité s'en couronne; la chaste pudeur emprunte son doux incarnat; on lui compare la beauté, on la donne pour prix à la vertu, elle est l'image de la jeunesse, de l'innocence et du plaisir; elle appartient à Vénus, et rivale de la beauté même, la rose possède comme elle la grâce, plus belle encore que la beauté.

Une feuille de rose.—*Jamais je n'importune.* Il y avait, à Amadan, une académie dont les statuts étaient conçus en ces termes: "Les académiciens penseront beaucoup, écriront peu, et parleront le moins possible." Le docteur ZEB, fameux dans tout l'orient, apprit qu'il vaquait une place à cette académie: il accourt pour l'obtenir; malheureusement, il arrive trop tard. L'académie fut désolée; elle venait d'accorder à la puissance ce qui appartenait au mérite. Le président ne sachant comment exprimer un refus qui faisait rougir l'assemblée, se fit apporter une coupe qu'il remplit d'eau si exactement, qu'une goutte de plus l'eût fait déborder. Le savant solliciteur comprit, par cet emblème, qu'il n'y avait plus de place pour lui. Il se retirait tristement, lorsqu'il aperçut une feuille de rose à ses pieds. A cette vue, il reprend courage: il prend la feuille de rose, et la pose si délicatement sur l'eau que renfermait la coupe, qu'il ne s'en échappa pas une seule

goutte. A ce trait ingénieux, tout le monde battit des mains, et le docteur fut reçu, par acclamation, au nombre des silencieux académiciens.

Une couronne de roses—Récompense de la vertu. St. ME'DARD, Evêque de Noyon, né à Salency, d'une illustre famille, institua, aux lieux de sa naissance, le prix le plus touchant que la tendre piété ait jamais offert à la vertu. Ce prix est une simple couronne de roses; mais pour l'obtenir, il faut que toutes vos rivales, toutes les filles du village, vous reconnaissent pour la plus soumise, la plus modeste et la plus sage. La sœur même de St. Médard fut nommée en 532, d'une commune voix, première rosière de Salency: elle reçut la couronne des mains de son fondateur, et elle la légua, avec l'exemple de ses vertus, aux compagnes de son enfance. Les siècles, qui ont renversé tant d'empires, qui ont brisé le sceptre de tant de rois, ont respecté la couronne de Salency: elle a passé de protecteurs en protecteurs sur le front de l'innocence: puisse-t-elle la couronner toujours, et mériter le bonheur à toutes celles qui l'obtiendront! Lorsque M. de FONTANES chantait les vergers, et n'était que poète, il a dit:

. Hélas! belle rosière,
D'autres amis des mœurs doteront la chaumière:
Mes présens ne sont point une ferme, un troupeau;
Mais je puis d'une rose embellir ton chapeau.

Un bouquet de roses ouvertes.—Ces belles fleurs semblent inviter les grands à faire du bien: la reconnaissance est plus douce que leur parfum; et la saison de la puissance est souvent plus courte que celle de leur beauté.

MES TABLETTES DE 1813.

“ *Cananocoui.* La Rivière Cananocoui qui tire sa source d'une chaîne de lacs dans l'intérieur des terres, vient se décharger dans le St.-Laurent, au front du township de Leeds, comté de même nom, dans le district de Johnston: son embouchure est un excellent hâvre, où l'on trouve de 12 à 15 pieds d'eau, et peu de courant. On remonte cette rivière huit à neuf milles avant de rencontrer le lac d'où elle sort, et, à l'exception de trois petits portages, elle est dans tout son cours assez profonde pour porter bateaux. Ses bords sont généralement escarpés et couverts de bois. Il y a plusieurs beaux moulins à scie sur cette rivière, qui, avant la division des deux provinces, portait le nom de *Thames*. Le nom sauvage *Cananocoui* signifie, m'a-t-on dit, *Aux Frênes*. C'est un lieu extrêmement salubre, et tellement connu comme tel dans l'histoire traditionnelle des sauvages, que, tous les ans, ils y amènent leurs malades.

“ A sept milles en profondeur sur cette rivière, il y a à droite et à gauche, des carrières connues sous le nom de *Rochers de Marbre*. Les pierres de l'une, à l'est, sont d'un blanc pur et brillant; les morceaux que l'on détache du rocher, à l'ouest, sont au contraire d'un vert plus ou moins foncé, traversé de veines noires.— Le marbre blanc est en outre d'une dureté qui ne cède qu'à peine à la meilleure lime, tandis que le vert se travaille facilement, même au couteau: c'est une des pierres à calumet de nos sauvages. On ramasse dans cet endroit beaucoup de talc.

“ Il y a dans les environs de cette rivière et des lacs audessus, des mines de fer très riches, que l'on exploite même, depuis quelques années, avec succès et avantage. On y trouve aussi de la mine de plomb et de la chaux native.

“ A l'autre extrémité de cette rivière, le gouvernement a une redoute en bois, où il tient une petite garnison, et le colonel Stone y a un moulin à quatorze scies.

“ *Mes quartiers à ce poste.* Le 27 Juillet, trois compagnies des Voltigeurs laissèrent Kingston pour le Fort George, avec le major HERRIOT, et le 29, je vins prendre poste à Cananocoui, avec la quintessence du détachement, c'est-à-dire avec tout ce qu'il y avait d'hommes infirmes, impotents, vieux, estropiés enfin avec les *Invalides*.—Des Voltigeurs invalides! ...—Il est vrai que l'accouplement de ces mots a l'apparence de la bizarrerie; c'est un contre-sens, j'en conviens; mais la chose n'en existe pas moins; et pour compléter la farce, leur *hopital* est une *redoute*!

“ Cananocoui est un joli endroit, tout à fait pittoresque; bonne pêche; bonne chasse; point d'occupations; tout cela est bon: je m'y ennuie pourtant, et m'y déplaît autant qu'un honnête homme peut faire. Un colonel S —, un capitaine B —, un aubergiste D —, voilà toute la société du lieu; je me tiens dans ma méchante caserne, et ne vois aucun de ces grands personnages-là. Je fais comme LAFONTAINE faisait de son tems: je passe une partie de la journée à dormir, et l'autre à ne rien faire; car pour les amusemens que l'endroit peut me procurer, la pêche et la chasse, ils n'ont aucun attrait pour moi.

“ Que ne prend-il fantaisie à quelqu'un de mes amis de venir faire un tour vers ces contrées, à ce poste même! Rien de plus facile: il part des bateaux de Montréal tous les jours pour le haut pays, et il y a tout aussi fréquemment des occasions sûres de s'en retourner, quand le *mal de pays* serait trop fort.

“ Voici les commodités et les attraites qu'offrent mes quartiers:

“ 1°. Quatre planches brutes, clouées dans toute leur longueur à autant de poteaux à moitié dégrossis, forment le contour de ma vaste couchette: on peut y coucher six à l'aise.

“ 2°. Ma chambre est éclairée par deux grandes fenêtres; ma cuisine de même; mais comme j'aime à respirer le bon air, je n'ai point fait poser de vitres aux chassiss, et l'on ne peut craindre de

payer les verres, puisqu'on ne saurait en casser.

“3°. De quatre portes qu'il me faudrait pour me dire *clos*, celle de la cuisine est au grenier, faute de pentures; deux des autres n'ont point de panneaux, et la troisième n'a que le cadre.

“4°. Les murs sont tant soit peu *basanés*, je veux dire couleur de fumée.

“5°. Ce ne sont point des *Gobelins*, ni de *hautes ou basses lisses* qui tapissent les pièces de mon appartement; on ne connaît point ce *luxe* à Cananocoui: mais d'habiles mains ont dessiné au charbon les plus curieux animaux que la terre ait jamais portés... ils sont, je crois, de l'ordre du Mammouth; c'est-à-dire, les espèces en sont perdues.

“Venez, et vous verrez si ce n'est pas la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité.”

Nous terminons ici les Extraits du petit Voyage de notre compatriote dans le Haut-Canada, ou ses *Tablettes de 1813*. Il nous revient que ces extraits ont généralement plu, et nous étions persuadés qu'ils devaient avoir cet effet. En remerciant l'auteur de la permission qu'il nous a donnée de les faire, nous sommes fâchés qu'il ne juge pas à propos de nous permettre de publier aussi son “*Attaque de Sacket's harbour*,” morceau long, à la vérité, mais intéressant par des faits propres à venger la mémoire du général Prévost, et par un nombre d'anecdotes et de réflexions, écrites d'un style à la fois châtié et plaisant.



EXTRAITS,

De la Découverte des Sources du Mississipi, &c.

St Charles est une jolie petite ville, quoiqu'aussi jeune que l'Etat du Missouri, dont elle est la capitale. Elle est située sur la rive gauche de cette grande rivière, à 22 milles de St.-Louis.— Vis-à-vis sur la rive droite, se trouve un petit bourg, formant un charmant paysage, qui se présente devant elle au sud. Des lièzières d'arbres touffus, qui bordent les rives du Missouri, la parent à l'ouest et à l'est, et au nord, de riantes prairies lui offrent un coup d'œil qui se perd dans la nuance des bois qui cotoient le Mississipi.

Par sa situation, elle serait destinée à devenir un point très important, et ses progrès seraient encore plus rapides, si l'égoïsme des spéculateurs ne conspirait pour lui enlever le siège du gouvernement, afin de l'établir à l'embouchure de la rivière des *O-sages*, à environ 300 milles au-dessus, dans la vue de faire valoir des concessions ou des acquisitions considérables de terres qu'ils

ont dans ces pays sauvages.

On trouve après quatre milles au sud de St.-Charles, un petit village qui répond très bien au nom qu'il porte de *Florissant*. Il est situé au milieu de superbes campagnes, entremêlées de prairies et de forêts, où la charrue donne déjà des produits considérables. Monseigneur l'Evêque *DUBOURG* y a fait un établissement de religieuses très utile pour l'éducation des filles de ses habitans; et un autre de jésuites, au moyen desquels il se propose de répandre le catholicisme parmi les sauvages qui sont dispersés dans les pays limitrophes. Puissent-ils répondre aux vues évangéliques et philanthropiques de ce respectable prélat!

De St.-Charles, je suis retourné, à travers une immense prairie qui conduit vers l'Est N. E. au Portage des Scioux: elle est entrecoupée de petits monticules appelés les *Mamelles*, à cause de leur forme. Du sommet de ces Mamelles, l'œil découvre le plus beau et le plus imposant spectacle, la rencontre des deux fleuves rivaux, qui confondent leurs eaux, et coulent majestueusement dans le lointain. Partis à une distance considérable l'un de l'autre, quoique presque à la même latitude, ils ont parcouru une immense étendue de pays, toujours en se rapprochant, jusqu'au moment où le Missouri, plus fougueux, s'élance sur le Mississipi, et trouble ses eaux en y mêlant les siennes, moins pures, quoique plus salubres.

La plus haute des pyramides d'Egypte serait obligée, je pense, de baisser pavillon devant les petites Mamelles de la prairie de St.-Charles; car à coup sûr, elle ne domine pas deux fleuves aussi imposants, des champs aussi riants, des bosquets aussi agréables, que ceux qui varient ce ravissant tableau. De là je revoyais cette chaîne de rochers perpendiculaires, ressemblant aux substructions des palais de POMPEË et de DOMITIEN, dont j'ai parlé dans ma troisième promenade. L'illusion est parfaite, et comme ces rochers s'élèvent sur le village, tout couvert de chaume, du Portage des Scioux, je croyais voir les palais d'Armide dominer orgueilleusement l'humble cabanne de Baucis et de Philémon.

Le Portage des Scioux est ainsi appelé parce qu'autrefois ces sauvages étendaient leurs prétentions territoriales jusque là, et y faisaient un portage pour passer plus vite du Mississipi au Missouri. C'est un assemblage d'une trentaine de huttes, habitées par un peuple issu de sauvages ou à demi sauvages. Ces pauvres habitans, en apprenant que j'étais Italien, sont accourus en foule autour de moi, hommes, femmes et enfans, et tous avec un empressement vraiment filial, me demandaient des nouvelles de leur père commun. "Le connaissez-vous, me disaient-ils? oh! qu'il nous a fait de bien! qu'il nous aimait! combien il a souffert pour nous!. Nous ne trouverons plus un père comme lui! Nous l'avons peut-être perdu pour toujours." Touché de ce spectacle vraiment attendrissant, je leur demandai quel était l'objet de leurs re-

grets. Ils me nommèrent M. ACQUARONI, prêtre italien. Cet ecclésiastique, pendant un séjour de trois ou quatre ans parmi ces bonnes gens, était devenu leur idole par la piété et la charité qui distinguaient son ministère. Donner tout ce qu'il avait aux pauvres, quêter pour eux, travailler la terre de ses mains, pour sa subsistance et la leur; ne se reposer des travaux corporels que pour s'occuper des spirituels, telle était la vie constante de ce bon missionnaire.

La colonie (de Lord SELKIRK) avait été établie d'abord au confluent de l'*Assiniboine*, que la compagnie de la Baie d'Hudson baptisa aussi du nom de *Rivière-Rouge*; mais pendant ces grands troubles (dont l'auteur a parlé plus haut), on en a transplanté ici (à *Pembenar*, comme dit M. BELTRAMI), des détachemens, parce que le terrain y est peut-être plus fertile, et que les bufiles rodent dans des contrées moins éloignées. Maintenant (en 1823) il ne reste ici que les *Bois-brulés* qui se sont fixés dans les huttes que les colons ont abandonnées. Deux prêtres catholiques s'y étaient aussi établis; mais comme le gouvernement, ni la Compagnie ne leur donnaient rien, peut-être pour les dégouter, ils s'en sont allés, et l'église bâtie en troncs d'arbres, comme tout le reste, tombe déjà en ruines.

Ce départ est d'autant plus à regretter, qu'outre que ces lieux demeurent par là privés de toute sorte d'instruction, dont ces ecclésiastiques étaient la source, les Bois-brulés retomberont dans leur premier état de barbarie, en perdant ce qu'ils avaient acquis de leurs maximes évangéliques. Pour rendre justice à la vérité, les missionnaires français, en général, se sont toujours distingués partout par une vie exemplaire et conforme à leur état. Leur bonne-foi religieuse, leur charité apostolique, leur douceur insinuante, leur patience héroïque, et leur éloignement du fanatisme et du rigorisme, fixent, dans ces contrées, des époques édifiantes dans les fastes du christianisme; et pendant que la mémoire des DELVERDE, des VODILLA, &c. sera toujours en exécration dans tous les cœurs vraiment chrétiens, celle des DANIEL, des BREBEUF, &c. ne perdra jamais de la vénération que l'histoire des découvertes et des missions leur consacre à juste titre. De là cette prédilection que les sauvages témoignent pour les Français; prédilection qu'ils trouvent naturellement dans le fond de leur âme, nourrie par les traditions que leurs pères leur ont laissées en faveur des premiers apôtres du Canada, alors la Nouvelle-France.

Plus bas, au fort Douglas, il y a encore un Evêque, Monseigneur PROVENCAIS (PROVENCHER). On loue beaucoup son mérite et ses vertus. On m'a dit qu'il ne mêle pas la politique avec la religion, que son zèle n'est point fils de l'ambition, que sa piété est pure, son cœur naïf et noblement généreux. Il ne fait point des largesses pompeuses, des établissemens aux dépens des cré-

anciers: il reçoit très bien les étrangers, et la dissimulation n'entre jamais à souiller son âme, ni son ministère sacré et paternel. Mais comme naturellement, il ne pourra prêcher à des catholiques au gré de la Compagnie, il est à craindre que ces malheureux habitans ne soient bientôt aussi privés de ce digne pasteur.



VERS.

Je n'ai pas dessein de republier dans la *Bibliothèque Canadienne*, toutes celles de mes pièces de vers qui ont paru dans d'autres journaux, il y a plus ou moins de tems: mais la suivante n'ayant été publiée que par morceaux détachés, à diverses reprises, j'ose espérer qu'on ne trouvera pas mauvais de la voir ici présentement, avec les additions, retranchemens et corrections que j'ai trouvé à propos d'y faire.

M. D.



SATIRE CONTRE L'AVARICE.

HEUREUX qui dans ses vers sait d'une voix tonnante,
 Effrayer le méchant, le glacer d'épouvante:
 Qui, bien plus qu'avec goût, se fait lire avec fruit;
 Et bien plus qu'il ne plaît, surprend, corrige, instruit:
 Qui, suivant les sentiers de le droite nature,
 A mis sa conscience à l'abri de l'injure:
 Qui, méprisant enfin la courroux des pervers,
 Ose dire aux humains leurs torts et leurs travers.
 Lecteur, depuis six jours, je travaille et je veille,
 Non, pour de sons moëlleux chatouiller ton oreille,
 Ou chanter en vers doux de douces voluptés;
 Mais pour dire en vers durs de dures vérités.
 Ces rustiques beautés qu'étaie la nature;
 Ce ruisseau qui serpente, et bouillonne et murmure,
 Ces myrtes, ces lauriers, ces pampres toujours verts,
 Et ces saules pleureurs, et ces cyprès amers;
 D'un bosquet transparent la fraîcheur et l'ombrage,
 L'haleine du zéphire, et le tendre ramage
 Des habitans de l'air, et le chrystal des eaux,
 Furent cent et cent fois chantés sur les pipeaux.
 Ni les soupirs de Pan, ni les pleurs des Pleyades,
 Ni les nymphes des bois, ni les tendres Nayades
 Ne seront de mes vers le thème et le sujet:
 Je les ferai rouler sur un plus grave objet.
 Ma muse ignorera ces nobles épithètes,

Ces grands mots si communs chez tous nos grands poètes.
 Me bornant à parler et raison et bon-sens,
 Je saurai me passer de ces vains ornemens.
 Non, je ne serai point de ces auteurs frivoles,
 Qui mesurent les sons et pèsent les paroles.
 Malheur à tout rimeur qui de la sorte écrit,
 Au pays canadien, où l'on n'a pas l'esprit
 Tourné, si je m'en crois, du côté des trois Grâces,
 Où Lafare et Chaulieu vont après les Garasses.
 Est-ce par de beaux mots qui rendent un doux son,
 Que l'on peut mettre ici les gens à la raison?
 Non, il y faut frapper et d'estoc et de taille;
 Être, non bel esprit, mais sergent de bataille.
 " Si vous avez dessein de cueillir quelque fruit,
 " Parlez, criez, tonnez, faites beaucoup de bruit:
 " Surtout n'ayez jamais recours à la prière:
 " Pour remuer les gens, il faut être en colère. ,
 " Peut-être vous craindrez de passer pour bavard?
 " Non, non, parlez, vous dis-je, un langage poissard:
 " Prenez l'air, et le ton et la voix d'un corsaire:"
 Me disait, l'autre jour, un homme octogénaire:
 " Armez-vous d'une verge, ou plutôt d'un grand fouet,
 " Et criez, en frappant, haro sur le baudet."
 Oui, oui, je vais m'armer du fouet de la satire.
 Quand c'est pour corriger, qui défend de médire?
 Doit-on laisser en paix le calomniateur,
 Le ladre, le trigaud, l'envieux, l'imposteur;
 Quiconque de l'honneur et se joue et se moque?
 Que n'ai-je, en ce moment, la verve d'Archiloque!
 Mais qu'importe cela, puisque je suis en train,
 Si je ne suis Boileau, je serai Chapelain.
 Pourvu que ferme et fort je bâtonne, je fouette,
 En dépit d'Apollon je veux être poète;
 En dépit de Minerve, en dépit des neuf sœurs:
 Les Muses ne sont rien, quand il s'agit de mœurs.
 Si je ne m'assieds point au sommet du Parnasse,
 A côté de Reignier, et de Pope et d'Horace,
 Je grimperai tout seul sur un de nos côteaux.
 Là, sans gêne, sans peur, sans maîtres, sans rivaux,
 Je pourrai hardiment attaquer l'avarice,
 La vanité, l'orgueil, la fourbe, l'injustice,
 La ruse, le mensonge, ou plutôt le menteur,
 Et l'opresseur barbare, et le vil séducteur.
 A tous les vicieux je déclare la guerre,
 Dès ce jour, dès cette heure. " Ami, qu'allez-vous faire?"
 Me dira quelque ami. " De tous les vicieux
 " Vous rendre l'ennemi! craignez, c'est sérieux:

“ Ah ! si vous m’en croyez, redoutez leur vengeance :
 “ Peut-être vous pourriez...” — Je sais que leur engeance

A la peau délicate, est fort sensible aux coups,

Se dresse de dépit, et s’enfle de courroux.

Eh bien ! je leur verrai faire forcè grimaces ;

Puis après je rirai de toutes leurs menaces :

Leur colère ressemble à celle du serpent,

Qui menace de loin, et se sauve en rampant.

Allons, point de quartier, commençons par l’avare :

Cet homme, comme on sait, parmi nous n’est pas rare.

Du golfe de Gaspé jusqu’au Coteau du Lac ;

Du fond de Beauharnais jusque vers Tadoussac,

Traversez, descendez, ou remontez le fleuve,

En vingt et cent façons vous en aurez la preuve.

Voyez cet homme pâle, et maigre et décharné ;

de tous nos bons bourgeois c’est le plus fortuné :

Il a de revenus quatre fois plus qu’un juge ;

Mais la triste avarice et le rongé et le gruge :

Plus mal que son valet vous le voyez vêtu ;

A le voir, vous diriez du dernier malotru.

De quels mets croyez-vous que se couvre sa table ?

De gros lard, de lait pris, et de sucre d’érable.

Tous les mets délicats font tort à la santé,

Dit-il, “ et trop long-tems manger, c’est volupté ;

“ Jamais surtout, jamais il ne convient de boire....

· Un homme fut ici de sordide mémoire,

· · · · ·
 · · · · ·

On se moqua de lui, comme on se l’imagine.

Il fallait voir Orgon marchant dans sa cuisine,

Regardant, maniant jusqu’aux moindres débris.

Orgon aimant le vin jusqu’à se mettre gris,

Pour le boire, attendait que la liqueur fût sûre :

Jamais il n’eut l’esprit de la savourer pure.

On l’a vu gourmander les gens de sa maison,

Pour avoir, selon lui, mangé hors de saison.

“ Il est, leur disait-il, juste qu’un homme dine ;

“ Mais manger le matin, c’est mauvaise routine :

“ On doit, pour être bien, ne faire qu’un repas ;

“ Et manger plusieurs fois, c’est œuvre de goujats.”

Au visage enfantin, à la voix féminine,

Vous connaissez Ormont, qui si souvent chemine :

Ormont est gentil homme, et même un peu savant ;

Mais il est dominé par l’amour de l’argent :

Du matin jusqu’au soir, cet amour-là le rongé ;

Il pense à l’or le jour, et la nuit il y songe :

Dans ses rêves souvent il croit voir des monts d’or,

Et d'aise tressaillant ramasser un trésor :
 S'il lit par passe-tems son Boileau, son Horace,
 Il est chez ces auteurs deux chapitres qu'il passe.

Parlant d'un ton dévot, riant d'un air benin,
 A le voir, vous diriez qu'Alidor est un saint :
 Cet homme prête au mois, et même à la journée,
 Et retire, à coup sûr, cent pour cent par année :
 Vous croyez qu'Alidor prête pour s'enrichir,
 Vous êtes dans l'erreur, c'est pour faire plaisir :
 Non, ce n'est pas la soif de l'or qui le tourmente,
 Mais il est d'une humeur tout-à-fait obligeante.

Un bâton à la main, et le corps en avant,
 Richegris semble fuir et voler en marchant :
 Quoiqu'il ait cinquante ans, s'il n'en a pas soixante,
 Et qu'il possède au moins vingt mille écus de rente,
 Il n'est ni vieux ni riche assez pour épouser ;
 Il veut encor vieillir, encor thésauriser :
 La toilette est couteuse, et la vie est fort chère ;
 Si Richegris épouse, il mourra de misère.

Tel, avec de grands biens, ne sait trouver comment
 Lire, se promener, s'égayer un moment.
 De madame Dribot racontons l'infortune :
 Trente mille louis composent sa fortune ;
 A balayer, frotter, trotter en sa maison,
 Elle passe son tems. Si la peur du démon
 Lui fait donner parfois quelque chose à l'église,
 Elle refuse tout pour la noble entreprise
 De son compatriote industrieux, savant.
 Ce n'est pas, à l'ouïr, qu'elle tienne à l'argent ;
 Mais, du matin au soir attachée à l'ouvrage,
 A peine de dormir a-t-elle le courage.
 Malheureuse, inquiète, on conçoit l'embarras
 Où la mettent ces biens, dont elle ne fait cas.
 Si vous en avez trop, qu'une noble dépense
 Vous délivre à propos de votre dépendance.

Aliboron ne voit, ne connaît que l'argent
 De bon, de précieux, d'estimable, de grand :
 Les lettres, les beaux arts, les talens, le génie,
 Ne sont rien à ses yeux que fadaise et folie.

Je pourrais te citer vingt exemples frappants
 D'avares citadins ; mais parcourons les champs :
 Ce vice, dès longtems, peu satisfait des villes,
 Est allé dans les champs chercher d'autres asiles.

Tel est riche en biens-fonds, et n'a qu'un seul enfant :
 Pour un écu par mois, ou six piastres par an,
 Assez pour son état il peut le faire instruire :
 Mais son curé n'a pu, jusqu'à présent, l'induire

Ni par sages discours, ni par graves raisons,
 Ni par avis privés, ni par communs sermons,
 A faire pour son sang ce léger sacrifice:
 Dominé, maitrisé par sa rustre avarice,
 “ On se passe, dit-il, de grec et de latin
 “ Bien plus facilement que de viande et de pain.”
 (Ces mots semblent jurer avec son ignorance:
 Où les a-t-il appris?) “ Une telle dépense,
 “ Un tel déboursement mettrait ma bourse à sec.”
 Insensé, s’agit-il de latin et de grec?

N’est-ce pas le français que ton fils doit apprendre?
 Réponds, et ne feins pas de ne me point entendre:
 Si jusqu’à la science il ne peut s’élever,
 Qu’il sache donc au moins lire, écrire et parler.
 Il rit du bout des dents et garde le silence:
 L’avarice l’emporte, il n’est plus d’espérance.

Il neige, il grêle, il gèle à fendre le diamant;
 On arrive en janvier: un avare manant
 Voyant qu’au tems qu’il fait le marché sera mince,
 Prend un frêle canot, et se met à la pince.
 De la Pointe-Lévy traverser à Québec,
 En ce tems, c’est passer la mer rouge à pied sec.
 Qu’arrive-t-il? pour vendre une poularde, une oie,
 Au milieu des glaçons, il perd tout et se noie.

Cómbien de gens sont morts à l’âge de trente ans,
 Pour n’avoir pas voulu déboursier trente francs?
 L’avarice souvent ressemble à la folie;
 De même elle extravague, et de même s’oublie.
 “ Ami, comment vas-tu? comment vont tes parens?”
 Dit Blaise à Nicholas, qu’il n’a vu de trois ans.
 “ D’où te vient cet ulcère aussi noir que de l’encre?
 —“ Je ne sais.—Tu ne sais! malheureux, c’est un chancre.
 —“ Un chancre! non.—C’est dont un ulcère malin.
 —“ Peut-être.—Eh! que n’as-tu recours au médecin,
 “ Plutôt qu’être rongé?—Je le ferais sans doute;
 “ Mais, Blaise, tu le sais, la médecine coute!”

Là, le riche fermier laisse pourrir son grain;
 Il se vend quinze francs, il en demande vingt:
 La récolte venue, il n’en aura pas douze;
 Car l’avare souvent et s’aveugle et se blouse.
 Ici, le tavernier, peu content de son gain,
 Au moyen de l’eau, double et son rhum et son vin.

Ce fermier veut semer, et n’a point de semence;
 Il va chez son voisin, où règne l’abondance,
 Lui demande un minot ou de bled, ou de pois.
 “ Oui, dit l’autre, pourvu que tu m’en rendes trois.
 “ Que dis-je, trois! c’est peu, tu m’en remettras quatre?

—“ Quatre pour un ! bon dieu ! — Je n'en puis rien rabattre :
 “ Il est, je crois, permis de gagner sur un prêt.”
 Oui, mais quatre pour un, c'est un fort intérêt.
 Que fera l'homme pauvre ? Il n'a pas une obole :
 Il prend le grain du riche, et lui rend sa parole.
 En proie à la misère, à la perplexité,
 Il sème, maudissant l'avidité dureté
 Du richard qui lui tient le couteau sous la gorge,
 Pour un ou deux boisseaux de bled, de seigle, ou d'orge.
 Se laisser follement périr contre son bien ;
 Manger le bien d'autrui pour conserver le sien,
 Sont deux cas différents : l'un n'est que ridicule,
 Mais l'autre est criminel, et veut de la férule :
 L'un fait tort à soi-même, et l'autre à son prochain.
 On n'est point scélérat quand on est que vilain :
 Il faut garder en tout une juste mesure,
 Et surtout distinguer l'intérêt de l'usure.
 Le vilain est un fou qui fait rire de soi ;
 L'usurier, un méchant qui viole la loi.
 C'est donc sur ce dernier qu'il faut faire main-basse ;
 Jamais cet homme-là ne mérita de grâce.
 Cet être des humains trouble l'ordre et la paix :
 Par lui le pauvre est pauvre, et doit l'être à jamais.
 Il fut, à mon avis, ménagé par Molière ;
 Boileau n'en parle pas d'un ton assez sévère :
 Est-ce par des bons-mots qu'on corrige ces gens ?
 Il leur faut du bâton, ou du fouet sur les flancs.
 Mais je vois à son air que ma muse se fâche ;
 Je lui ferme la bouche, et je finis ma tâche.

L'HOMME VAIN.

C'est un inconnu qui s'affiche ;
 C'est un petit qui se croit grand ;
 C'est un pauvre qui se dit riche ;
 C'est un sot qui se croit savant.

LE CAPRICIEUX.

Las d'être assis, il se promène,
 Il veut s'asseoir, s'il est de bout ;
 Il ne sent rien, et tout le gêne,
 Il n'aime rien, et veut de tout.

SUR L'AGRICULTURE.

ON a fait, dans le *Spectateur Canadien*, il y déjà plusieurs années, des observations sur l'état de l'agriculture en ce pays: quelques unes d'elles n'ont pas été sans fruit. J'ai été moi-même surpris de les voir accueillies par de simples cultivateurs, qui en ont profité pour améliorer leur culture, sous plus d'un rapport, dans des endroits fort éloignés de nos villes, et dans lesquels on n' imagine pas ordinairement que l'on puisse s'occuper beaucoup de ce qui se publie dans les gazettes, à ce sujet. Je puis ajouter que quelques cultivateurs ont mis en pratique les conseils que l'auteur leur donnait d'employer le plâtre ou la chaux, comme moyen d'engraisser les terrains qu'ils ensemencent, et de fertiliser leurs prairies; de s'attacher à la culture des plantes légumineuses pour leur nourriture et celle de leurs animaux; de donner plus d'attention au soin des bestiaux; de les tenir dans une grande propreté, l'hiver; de procurer surtout à leurs vaches une nourriture plus abondante et plus saine, pour en tirer aussi une plus grande abondance de lait, et par là même de beurre et de fromage, objets de la plus grande importance en fait d'économie rurale. Mais sous ces rapports, comme sous beaucoup d'autres, il s'en faut de beaucoup que les progrès de l'agriculture aient répondu aux vœux de ceux qui ont à cœur le succès de celui des arts qui devrait tenir le premier rang, dans une société, puisque c'est celui qui assure sa conservation, comme il est la seule véritable source de sa prospérité. Le nombre de ceux qui peuvent profiter de ces observations est si limité! Ce n'est qu'avec une extrême difficulté que les connaissances relatives à l'agriculture peuvent se répandre parmi nous: la lenteur de ses progrès est proportionnée aux difficultés que l'on éprouve à faire parvenir au cultivateur de salutaires avis, au moyen de journaux ou de livres, qu'il ne peut consulter, faute d'éducation, et dont le plus souvent il ignore l'usage, même l'existence. On peut dire même à ce sujet que l'amélioration qui s'est opérée dans notre culture, depuis quelques années, a de quoi surprendre, si l'on veut faire attention à la nature des obstacles dont je viens de parler, et qui sembleraient, au premier coup d'œil, être invincibles. Il faut qu'il y ait dans la masse des habitans du pays un fond de sens et d'intelligence, d'activité et de constance, dont il serait facile de tirer le plus heureux parti.

Il est un point sur lequel nos cultivateurs sont encore généralement en défaut. Ce sont les pâturages dont je veux parler. Cet objet est un des plus essentiels, et c'est assurément le plus négligé parmi nous. Ce fut un de ceux auxquels s'attacha particulièrement l'écrivain qui mit au jour les observations dont j'ai parlé d'abord, sur l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada. Je me rappelle qu'il écrivait à la suite d'une épizootie qui avait fait périr

une quantité prodigieuse d'animaux dans la province, et occasionné la ruine d'une foule de familles dans les campagnes. Cette maladie s'était développée à la suite d'un été extrêmement sec et chaud, pendant lequel les champs avaient été extrêmement dénudés d'herbes. Ce fut alors qu'il recommanda avec instance aux cultivateurs les précautions nécessaires pour se mettre en garde contre les dangers du retour d'une contagion occasionnée en grande partie par la misère que les animaux avaient éprouvée, et qui avait beaucoup ajouté aux effets de l'influence de l'air, si elle n'avait pas été la première cause de cette épidémie destructive.

On peut remarquer avec l'écrivain en question, que le manque de pâturages abondants est à peu-près général ici. On en sent un peu moins les effets que dans d'autres pays, lorsque les années sont pluvieuses, à cause de la force de la végétation particulière au Bas-Canada. Mais du moment où cette cause naturelle de fécondité, qui est entièrement indépendante des travaux et des soins du cultivateur, vient à manquer, il se trouve puni de son incurie, et il suffit des maux qu'elle entraîne dans le cours d'un été, pour lui causer les plus grandes pertes, et quelquefois pour le réduire à l'indigence.

Remarquons, en passant, que l'imprévoyance accompagne toujours le défaut de lumières. On ne s'occupe guère que des maux présents: une fois qu'ils sont passés, on les oublie, et l'on ne songe point à se prémunir contre leur retour. D'ailleurs, on lit peu, par la même raison, et quand on le fait, les impressions que l'on reçoit sont bien moins profondes sur des hommes parmi lesquels l'instruction est peu commune, et dont l'esprit n'est pas habituellement exercé, que sur des personnes qui sont généralement éclairées, et ont par cela même l'habitude de la réflexion.

Pour revenir aux observations en question, elles avaient pour principal objet d'engager les cultivateurs à suivre un usage déjà presque universellement reçu dans les pays où l'agriculture est dans un état de perfectionnement, celui de semer, chaque année, des graines de plantes graminées avec les grains que l'on cultive le plus communément ici. Par ce moyen, disait l'auteur, le cultivateur aurait dans le même champ où il aurait récolté son bled, son orge, ou son aveine, l'année précédente, un paccage toujours abondant, ou au moins passable, dans les années les plus sèches. Comment veut-on en effet que les animaux puissent trouver leur nourriture, le printems, dans des champs où l'on a récolté des grains dans l'automne? On sent que la chose est possible ici, puisqu'on la voit arriver, dans les saisons humides, surtout dans les terrains qui sont, pour me servir de l'expression du pays, encore nouveaux. Mais dans les terres anciennement cultivées, les pâturages sont toujours moins abondants, surtout quand l'été est chaud et sec. L'herbe qui a pu naturellement prendre racine est nécessairement plus rare que si la graine en avait été semée par

la main de l'homme. Elle se dessèche, et bientôt le champ n'offre plus qu'un sol nu et stérile, sur lequel des animaux décharnés languissent, faute de nourriture, exposés à un soleil devenu plus brulant, à raison de la réflexion de ses rayons, dont rien ne peut affaiblir la force. Ajoutons que dans ces circonstances, les animaux sont plus disposés à éprouver l'influence de la contagion, si elle naît, comme c'est l'ordinaire dans ces saisons, et que la faiblesse peut les faire périr par des fièvres auxquelles l'excès de la chaleur peut donner lieu.

Quel avantage ne serait-ce donc pas, si les personnes éclairées dans les campagnes, travaillaient à engager les cultivateurs à adopter la coutume de ne jamais semer leurs bleds ou leurs aveines, sans mêler à leur semence une proportion de graines de mil, de trèfle rouge ou blanc, ou de quelques autres propres à produire le même effet? Ces herbes, qui croissent beaucoup plus lentement, ne nuiraient point aux grains; elles auraient acquis assez de force, dès l'automne, pour pousser, le printemps avec vigueur, et couvrir le sol. Elles formeraient alors un pâturage abondant pour l'été suivant; et même retournée ensuite par le soc de la charrue, la tourbe, en pourrissant, fournirait un engrais qui donnerait un nouvel aliment aux grains qu'on voudrait y semer de nouveau.

Au reste, l'auteur doit faire observer que les idées qu'il met au jour à ce sujet, ne sont pas de ces théories vaines d'hommes qui voient la nature et la vérité de leurs cabinets: après s'être convaincu par la lecture et des conversations avec des personnes instruites, de différentes parties de l'Europe, que c'était là un usage reçu assez communément; après l'avoir vu pratiquer hors de ce pays, il a eu la satisfaction de le voir mettre en pratique par des cultivateurs canadiens, dont quelques uns même lui en ont l'obligation, et lui en ont témoigné leur reconnaissance.

Il voyageait, il y a déjà bien des années, dans une de nos campagnes déjà cultivée depuis longtemps, où le terrain est naturellement peu fertile, et où par cette raison, les animaux souffrent beaucoup de la maigreur des pâturages. Obligé de s'arrêter dans l'endroit, il causa avec la personne chez laquelle il se trouvait logé, et suivant sa coutume, quand il est avec des cultivateurs, il fit tomber la conversation sur les choses de son état. Celui-ci se plaignait de la difficulté de nourrir ses animaux, l'été; ses vaches étaient maigres, manquaient de lait: on avait déjà perdu beaucoup d'animaux dans la paroisse; il craignait le même sort. Cela donna à l'auteur l'occasion de s'étendre sur le soin qu'il était nécessaire de donner à cette partie des travaux champêtres et de l'économie rurale. Il lui indiqua, entr'autres, comme un moyen d'avoir des pâturages plus abondants, la nécessité de semer, comme je le disais, il y a un instant, avec les bleds ou aveines, des graines de plantes graminées. Leurs entretiens se renouvelèrent à ce sujet; le cultivateur finit par se laisser persuader, et prit la résolution de tenter l'expérience.

Repassant, quelques années après, dans le même endroit, et obligé de nouveau de prendre son logement dans la même maison, l'auteur éprouva le plaisir de voir celui avec qui il avait eu les entretiens dont je viens de parler, le prier de venir voir un champ dans lequel il avait mis en pratique la méthode qui lui avait été indiquée. C'était dans une année sèche: le voyageur avait lui-même remarqué la maigreur des pâturages dans lesquels il avait vu des animaux sur sa route. L'habitant lui fit à son tour observer la nudité du sol dans les parcs de ses voisins, pour la faire contraster avec l'abondante pâture que ses animaux trouvaient dans le sien. Ce cultivateur avait plusieurs terres, et comme il avait déjà éprouvé les heureux effets de cet usage, il avait pris la résolution, qu'il a exécutée depuis, de ne louer ses fermes à aucun de ceux qui les lui demanderaient, à moins qu'ils ne s'engageassent, en les prenant, à faire ce qu'il faisait lui-même sur celle qu'il cultivait.

Je dois ajouter que depuis environ dix ans, plusieurs cultivateurs canadiens en ont fait autant, et avec le même succès. Il serait à désirer que cet exemple fût généralement imité.

Je me flatte que ces remarques paraîtront d'autant plus importantes, dans le moment, que l'on se plaint universellement de l'état des pâturages dans le pays; que beaucoup d'habitans voient leurs animaux exposés à périr, faute de nourriture dans les champs, et que, si je suis bien informé, plusieurs d'entr'eux en ont déjà mis en vente, aux prix les plus modiques, dans la crainte de les perdre.

Si cette production n'était pas déjà un peu longue, pour un pamphlet périodique, j'y aurais ajouté des observations sur quelques autres méthodes pour procurer aux bestiaux des moyens de subsistance. Ce sera le sujet de quelques autres communications, si mes occupations me le permettent.

D.

ÉPITAPHE DE MONTCALM.

LES troupes françaises qui avaient servi en Canada, sous le général MONTCALM, désirant faire ériger un monument à ce guerrier, qui avait été tué dans le combat, ainsi que le général WOLFE, un colonel de l'armée française, M. de BOUGAINVILLE, écrivit à l'académie des Inscriptions et Belles Lettres, pour avoir une épithèque, qui serait placée sur la tombe de Montcalm, dans une des églises de Québec. Après que l'épithèque fut faite, le même M. de Bougainville adressa la lettre suivante à Mr. PITT, alors ministre des affaires étrangères en Angleterre.

“ Monsieur—Les honneurs qui ont été rendus, sous votré mi-

nistère, à Mr. WOLFE, m'assurent que vous ne désapprouverez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de MONT-CALM. Le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'académie des Inscriptions; et j'ose, monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec, gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même tems un passeport, afin que le marbre avec l'épitaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé par les soins de Mr. MURRAY, dans l'église des Ursulines.

Veillez me pardonner, monsieur, si j'ai osé vous interrompre dans vos occupations si importantes; mais en tâchant d'immortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, on vous fait honneur à vous-même.

Je suis, avec respect, &c.

DE BOUGAINVILLE.

Mr. Pitt répondit par la lettre suivante:

Monsieur—C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épitaphe du marquis de Montcalm, composée par l'académie des Sciences, et qui, selon vos désirs, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle, et le désir des troupes françaises qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut à la mémoire de leur général, qu'elles ont vu expirer à leur tête, d'une manière si glorieuse et pour elles et pour lui, est vraiment honorable et digne d'éloge.

J'aurai le plaisir, monsieur, de vous faciliter de toute manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des instructions au gouverneur de Québec pour le recevoir.

Je vous prierai aussi, monsieur, d'être persuadé que j'ai regardé comme extrêmement flatteuse pour moi la partie de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulières, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, &c.

WM. PITT.

L'Építaphe est comme suit:

HIC JACET,

Utroque in orbe aeternum victurus,

LUDOVICUS JOSEPHUS DE MONTCALM GOZON,

Marchio Sancti Verani, Baro Gabriaci;

Ordinis Sancti Ludovici Commendator;

Legatus generalis exercituum gallicorum;

Egregius et civis et miles;

Nullius rei appetens præter quàm veræ laudis;

Ingenio felici et litteris exculto;

Omnes militiæ gradus per continua decora emensus;

Omniùm belli artium, temporum, discriminum guarus;

In Italiâ, in Bohemiâ, in Germaniâ,

Dux industrius;

Mandata sibi ità semper gerens ut majoribus par haberetur.

Jam clarus periculis,

Ad tutandam Canadensem Provinciã missus,

Parvâ militum manu hostium copias non semel repulit;

Propugnacula cepit viris armisque instructissima.

Algoris, inediæ, vigiliarum, laboris patiens;

Suis unicè prospiciens, immemor suû:

Hostis acer, victor mansuetus;

Fortunam virtute, virium inopiam peritiâ et celeritate compensavit:

Imminens Coloniae fatum et consilio et manu per quadriennium sustinuit.

Tandem ingentem exercitum duce strenuo et audaci,

Classemque omni bellorum mole gravem,

Multiplici prudentiâ diù ludificatus,

Vi pertractus ad dimicandum,

In primâ acie, in primo conflictu vulneratus,

Religioni, quam semper coluerat, innitens,

Magno suorum desiderio, nec sine hostium mœrore

Extinctus est,

Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX, ætatis XLVIII.

Mortales optimi ducis exuvius in excavatâ humo

Quam globus bellicus decidens dissiliensque defoderat,

Galli lugentes deposuerunt,

Et generosæ hostium fidei commendaverunt.

SCIENCES ET ARTS.

De la Gazette de Québec publiée par autorité du 18 Mai, 1826.

“ EN lisant dans les papiers de cette ville quelques paragraphes au sujet de la collection de curiosités naturelles, faite par le Sieur CHASSEUR, nous avons peine à croire qu'ils ne devaient pas être mis au rang de ces gasconades de charlatans auxquelles les Anglais donnent le nom de *puff direct*; et nous ne pouvions pas nous persuader que, vû les limites connues des moyens pécuniaires du collecteur, il ait pu dans le court espace d'une couple d'années, faire un rassemblement de sujets capable de mériter et les éloges et l'encouragement sollicité. Quelle a donc dû être notre surprise, lorsque conduit par la curiosité, nous avons trouvé, (malheureusement renfermée dans un trop petit espace,) une collection qui prouve les miracles que peuvent faire le génie, l'industrie et la persévérance. Cette collection qui nous a paru contenir au moins trois cens sujets, serait déjà un objet bien digne d'attention dans le cabinet d'un amateur auquel elle n'aurait couté que son argent; mais quand on considère qu'elle ne doit son existence qu'à l'industrie laborieuse d'un seul homme, on doit la considérer comme une espèce de création bien faite pour exciter notre étonnement et nos applaudissemens. La cité de Québec doit s'enorgueillir de posséder dans son sein un citoyen dont les travaux doivent nécessairement tourner à la gloire de sa patrie. Mais si l'industrie et la persévérance de Mr. C. ont droit à nos éloges, le genre avec lequel il conduit son ouvrage n'est pas moins digne de notre admiration. Il rassemble autant que possible autour de chaque sujet tout ce qui tend à le caractériser, de manière à nous donner tout à la fois en quelque sorte l'histoire et les habitudes de l'animal en vue. Pour atteindre ce but, il a dû suivre la nature à la piste, et en quelque manière la prendre par surprise: et il lui a fallu la chercher dans les bois, sur les rochers escarpés, dans les marais, et jusque sur le sommet des arbres. Nous espérons donc que son zèle infatigable recevra de la reconnaissance de ses concitoyens le degré d'encouragement qui lui est dû à tant de titres. Nous regrettons bien qu'il n'ait pu encore se procurer des appartemens propres à l'exhibition de sa collection, qui ne peut justement être appréciée dans le lieu qu'elle occupe.”

Du Spectateur Canadien du 10 Juin, 1826.

“ Nous conseillons à ceux qui s'intéressent au progrès des arts dans ce pays, et surtout au succès de leurs compatriotes en ce genre, d'entrer chez Mr. S. MARION, orfèvre de cette ville. Ils y verroient un morceau d'ouvrage de sa façon qui mérite l'attention

des connaisseurs, et qui ne peut manquer d'être admiré par toutes les personnes de goût. C'est une lampe d'église en argent. Des guirlandes de feuillages, de fleurs et de fruits en relief en font l'ornement. Des têtes d'anges avec leurs ailes masquent les premiers anneaux de la chaîne qui soutient la lampe. Le tout est de la plus grande beauté. Nous prions ceux qui sont capables d'apprécier un semblable travail d'aller l'examiner de leurs propres yeux. Ils seront amplement payés par la satisfaction qu'ils éprouveront en donnant à cette superbe pièce l'attention dont elle est digne, et ils pourront se convaincre que ce qu'on en dit ici est bien au dessous de son mérite."

LA curiosité nous ayant fait entrer dernièrement, dans l'atelier, ou plutôt la manufacture de Mr. J. B. CHALIFOUX, rue du St. Sacrement, nous avons été surpris agréablement, et sommes demeurés convaincus par nos propres yeux, que ses tapis de pied de toile peinte, égalent, s'ils ne surpassent pas, en bonté et en beauté, tous ceux qui nous viennent d'Angleterre. La plupart des tapis, ou des échantillons de tapis qu'il nous a montrés, offrent, par l'exacte régularité et le bon goût des dessins ou figures, et par la variété ingénieusement répartie et nuancée des couleurs, quelque chose de frappant, quand on les voit pour la première fois. Les procédés de Mr. Chalifoux dans l'application des peintures nous ont paru tout-à-fait ingénieux: il fabrique lui-même les moules ou gravures qui lui sont nécessaires, et ce n'est peut-être pas la partie qui exige le moins de dextérité et d'exactitude. Il se trouve un peu à l'étroit là où il est présentement, et il se propose de transporter prochainement sa manufacture dans un bâtiment beaucoup plus spacieux, au fauxbourg St. Anne. Mr. C. est, à ce que nous croyons, le seul fabricant de tapis de toile peinte qu'il y ait dans la province. Quoiqu'il n'ait pas à se plaindre de n'être pas encouragé convenablement, nous croyons pouvoir lui souhaiter encore plus de débit qu'il n'en a de son ouvrage; car lorsque ces hommes habiles, industrieux et entreprenants font leur profit, ils font en même tems celui de leur pays.

UN Mr. BELLEROSE, de la ville des Trois-Rivières, y a établi, il n'y a pas bien longtems, une manufacture d'horloges. Elles passent pour être excellentes, et l'on nous dit qu'il en a déjà vendu plusieurs centaines.

Nous voyons avec un vrai plaisir, par un avertissement inséré dans la *Gazette de Québec*, que Mr. ANTOINE PLAMONDON, peintre, se propose de passer prochainement en Europe, pour se perfectionner dans la peinture. C'est par le même moyen que le plus célèbre de nos peintres, Mr. BEAUCOURS, s'est perfectionné dans son art, et s'est mis en état d'exécuter et de laisser après lui, des morceaux dignes d'être admirés des connaisseurs.

VOYAGE EXTRAORDINAIRE.

M. P. DE ROCHEBLAVE, parti du *Grand-Portage*, sur le Lac Supérieur, le 14 Août 1820, dans un canot d'écorce, arriva à Montréal le 24 du même mois. Si cette route est, en raison des détours, de 600 lieues, la marche du canot a été de 60 lieues par jour. Pareille chose s'est-elle jamais faite en Canada, ou ailleurs?
[Communiqué.]

Dernièrement, le bateau-à-vapeur, *Lady Sherbrooke*, est monté de Québec à Montréal, (distance de 60 lieues,) en 20½ heures.— Le même vaisseau avait fait, il y a quelques années, le même trajet en 19 heures. Il y a quelque tems, le bateau-à-vapeur le *Chambly*, est descendu des Trois-Rivières à Québec, (distance de plus de 30 lieues,) en 6½ heures.

SINGULARITE'S ANGLAISES.

HILL disait d'un certain prédicateur anglais, qui avait été obligé de se cacher à raison de ses dettes: "Il est invisible six jours de la semaine, et incompréhensible le septième."

En Février 1762, mourut près de Chatham, une femme qui laissa par son testament, £5 de pension, pour l'entretien de son perroquet et de son chat.

Mr. Fox avait une grande tendresse pour son fils. On devait abattre, à Holland-house, un mur pour la démolition duquel il était nécessaire d'employer de la poudre à canon. Mr. Fox avait promis à son fils CHARLES, qu'on ferait devant lui cette explosion. Apprenant que les ouvriers avaient abattu le mur, sans avertir l'enfant, il le fit reconstruire; et quand il fut bien achevé, il le fit sauter une seconde fois, pour tenir parole à son fils. Il engagea en même tems toutes les personnes présentes à ne jamais manquer de parole aux enfans.

L'amour de l'ordre, qui fait partie du caractère anglais, devient souvent le tyran de ceux dont il s'est emparé. On cite l'exemple suivant de l'effet de cette tyrannie chez un homme du peuple qui marchait avec deux jambes de bois. Il s'était cassé une jambe, en sautant un fossé; il se coupa l'autre par amour de l'uniformité. Cela fut annoncé dans les papiers publics avec éloges, et reçu avec une admiration qui ne fut pas infructueuse pour le brave amateur de l'uniformité.

Au mois de Juin 1802, on donnait au théâtre de Market-Drayton, la représentation d'une pièce de KOTZEBUE, dont la scène est au Pérou. Au moment où le premier des Incas adressait une hymne au soleil, le transparent qui figurait cet astre, prit feu; de sorte que ce grand-prêtre, qui était en même tems le directeur du spectacle, interrompit à plusieurs reprises son hymne, pour crier:— "Le soleil brule, éteignez donc le soleil."

Un prisonnier pour dettes envoya un jour chercher son créancier, en lui annonçant qu'il avait à lui faire une proposition dont il serait satisfait. Le créancier s'étant rendu à son invitation: Monsieur, lui dit le débiteur, je songeais à la vie que je mène ici; elle est fort triste et ennuyeuse, et en outre, je me reproche journellement de vous constituer en une dépense de trois schelins et six deniers par semaine; il en coute à ma délicatesse de vous être à charge, et je ne sais malheureusement pas quand cela finira. Ecoutez, vous allez me faire sortir de prison, et au lieu de trois schelins et six deniers que je vous coute, vous ne me donnerez qu'une demi couronne par semaine: l'autre schelin sera en rabattant sur votre créance.

Extrait d'une lettre de Londres du 29 Novembre 1802.

"Je viens de passer quatre mois à Oxford et à Cambridge; je suis lié, depuis des années, avec quelques professeurs de ces Universités. La première est dans ce moment en proie à la plus violente dissension: en voici le sujet:

"Le professeur B... faisait expliquer dernièrement le premier livre de l'*Enéide*: l'écolier en était à ce passage:

..... *O terque quaterque beati,
Queis ante ora patrum, Trojæ sub mœnibus altis, &c.*

et selon l'usage, il traduisait, *O trois et quatre fois heureux!*... "Arrêtez, s'écria le régent; trois et quatre font sept; dites: *O sept fois heureux!*"

"Toute la classe s'étonne de la variante et bientôt l'université en est instruite. Il a tort, disent les uns, la traduction doit être littérale; les deux *que* empêchent de faire l'addition du *ter* et du *quater*. Il a raison, disent les autres; jamais quatre ne fut un nombre sacré, mais bien sept; le quatre ne ferait que détruire l'effet du trois, loin de l'augmenter. VIRGILE a voulu dire *sept*; il ne faut pas avoir la moindre notion de l'antiquité pour en douter.— Professeurs, écoliers, tout s'en mêle: on s'injurie, on se menace, et nous allons probablement voir éclore des in-folio sur une question qui nous rappelle ces tems où l'infortuné RAMUS faillit allumer la guerre civile dans Paris, pour avoir voulu exiger de ses disciples qu'ils prononçassent *quisquis et quamquam*, au lieu de *kiskis* et *kankan*."

EDUCATION.

Nous apprenons avec un vif plaisir que Mr. MIGNAULT, curé de Chambly, a dernièrement posé la première pierre d'un édifice destiné à l'éducation dans sa paroisse. On nous dit que le terrain a été donné par Mr. Mignault lui-même à la fabrique pour cet objet. Le bâtiment doit avoir un front de soixante pieds, sur une profondeur proportionnée, et deux étages au-dessus de celui du rez-de-chaussée. Plusieurs des paroissiens ont contribué à cette bonne œuvre avec une libéralité bien digne d'éloge, ainsi que d'être imitée. Leur zèle et celui de leur pasteur, qui leur donne un si noble exemple, auront sans doute l'heureux effet de servir de modèle. Nous voudrions pouvoir entrer à ce sujet dans des particularités qui ne pourraient qu'intéresser vivement nos concitoyens; mais nous ne pouvons, pour le moment, donner connaissance au public que de ce dont nous avons été informés.

A ce propos, nous croyons devoir prier, comme nous l'avons déjà fait dans le 1er. No. de cet ouvrage, ceux qui s'intéressent au progrès de l'éducation, ainsi qu'à tous autres objets d'amélioration dans le pays, de vouloir bien nous aider dans le projet que nous avons formé de les faire connaître.

Depuis que la Législature a enfin passé la loi pour encourager l'éducation élémentaire, il s'est déjà formé plusieurs établissemens en ce genre bien propres à fixer l'attention des citoyens et à mériter la reconnaissance de tous les amis du pays. Outre ceux qui existaient déjà à cette époque, il s'en est élevé de nouveaux, et ceux qui étaient déjà formés se sont améliorés, ou ont pris de l'accroissement. Nous avons parlé dans le No. 4, du tome I, des écoles florissantes de Boucherville, de Saint Eustache, de Terrebonne, de L'Assomption, de Varennes, de St. Antoine, &c. Nous désirerions avoir sur ces établissemens, ainsi que sur beaucoup d'autres du même genre, des renseignemens exacts et un peu détaillés. Nous prions donc encore une fois les amis de l'instruction, et en particulier ceux qui s'intéressent au succès de ce journal, de vouloir bien nous aider, dans l'occasion, à nous acquitter du devoir imposé à tout homme qui se trouve à la tête d'un ouvrage périodique, de travailler, non seulement à le rendre agréable, mais encore à lui faire produire des fruits vraiment utiles.

NECROLOGIE.

“ A l'Editeur de la Bibliothèque Canadienne.

“ Monsieur—Depuis quelque tems, je m'apperçois que vous ne mettez plus dans vos MISCELLANÉES l'article que vous intitulez,

Registre Provincial, et qui contenait, entr'autres choses, les mariages et décès des personnes notables. Vous avez, sans doute, de bonnes raisons pour ne plus suivre le plan que vous aviez adopté d'abord; mais quelques soient ces raisons, je regretterais, pour ma part, qu'elles eussent prévalu, si en conséquence vous ne pouviez republier dans la *Bibliothèque Canadienne*, le morceau ci-inclu, qui a paru dans le *Spectateur Canadien* et ailleurs. Peut-être que des considérations de connaissance et d'amitié pourraient vous faire résoudre à vous écarter, cette fois, de la nouvelle règle que vous paraissez vous être imposée. C'est du moins une faveur que j'ose attendre de votre part.

“ J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

“ Votre très-obéissant serviteur,

* * * *

“ Montréal, 1er Juin, 1826.”

“ *Décédé*, le 28 Avril, Dame MARIE ANNE ANGE'LIQUE PICOTE' DE BELESTRE, veuve de feu Angus-M'Donell Saindaig, Ecuyer, âgée de 68 ans.—La piété, la charité, la bienveillance, et les autres vertus et belles qualités qui rendent une personne recommandable sous le rapport de la religion et de la société, se faisaient éminemment remarquer dans Madame M'Donell. Les pauvres étaient sûrs de trouver en elle une mère compatissante, les affligés, une douce consolatrice; et les personnes de sa connaissance et de son voisinage l'ont toujours trouvée disposée à leur rendre, autant qu'il était en son pouvoir, les services et les bons offices dont elles pouvaient avoir besoin. L'affection et la tendresse qu'elle a toujours eues pour ses enfans ne pouvaient être surpassées: elles ont été jusqu'à lui faire faire, dans sa dernière maladie, de grands efforts pour ne leur pas laisser appercevoir toute l'intensité des douleurs auxquelles elle était en proie.

Ses funérailles se sont faites Lundi dernier, 1er. de Mai, en présence d'un concours extrêmement nombreux des personnes les plus respectables de cette ville et des environs. Ce concours et le silence respectueux observé pendant le service, le convoi funèbre et l'enterrement, prouvent combien elle était généralement estimée, et combien sa perte est regrettée, non seulement de ses parens et de ses amis particuliers, mais encore de tous ceux qui la connurent.

S'il est pour ses enfans quelque sujet de consolation, c'est sans doute l'espérance raisonnable qu'elle ne les a laissés que pour entrer dans une vie exempte des maux et des afflictions de ce monde.

Une autre vie, ô Temps, se dérobe à tes coups;

Et l'âme qui du corps a dépouillé l'argile,

Trouve au sein de Dieu même un éternel asile.”